

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE | RNCP39180BC01

Programme de formation

INTITULÉ DE LA FORMATION

Chargé d'état des lieux énergétique et technique du bâtiment - RNCP39180BC01

Identifiant interne : DE-CAREB39180-BC01

Action EDOF : CAREB01-39180-DIST

Titre professionnel de rattachement

Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment - Titre Professionnel RNCP39180

Bloc visé : RNCP39180BC01 - Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique.

Certification partielle : 1 bloc de compétences sur 3.

Objectif général : certification.

Organisme certificateur : Ministère du travail.

Échéance de l'enregistrement : 25/08/2029.

Niveau du titre de rattachement : 5 (Bac+2). [1]

DURÉE	MODALITÉS DE CETTE ACTION	TARIF
96 heures 3 semaines à temps plein	Distanciel synchrone Visioconférence à horaires fixes	2 976 € TTC 2 480 € HT - TVA 20 %

Organisation

Intervenante : Geneviève DROUET. Effectif prévu : 2 personnes.

Horaires : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00.

Adresse d'information et d'accueil : 125 rue Saint-Marc, 29200 Brest.

Sessions 2026-2027

30/11/2026 au 15/12/2026 - S01-2026DEC

17/06/2027 au 02/07/2027 - S02-2027-JUIN

Calendrier et conditions d'accueil : page 11. Résultats et indicateurs : page 14. Les dates de certification restent à confirmer.

[1] Fiche officielle France compétences RNCP39180 ; référence détaillée page 14.

CONDITIONS D'ACCÈS

Public, prérequis et inscription

Prérequis

Niveau Bac ou équivalent. Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 7 ans, quel que soit le secteur d'activité. Aisance avec l'outil informatique (bureautique et recherche documentaire). Intérêt pour les thématiques environnementales, le développement durable et la performance énergétique.

Ces conditions sont les prérequis pédagogiques du programme DROUET Expertises.

Publics cibles

Adultes en reconversion professionnelle vers les métiers de la rénovation et de la performance énergétique. Professionnels du bâtiment souhaitant renforcer leur expertise en audit et accompagnement. Conseillers habitat, agents territoriaux, diagnostiqueurs ou techniciens souhaitant acquérir une méthode d'analyse complète du bâti existant.

Admission et positionnement

Admission après vérification des prérequis et échange sur le parcours, le projet professionnel et les besoins du candidat. Un questionnaire de positionnement permet d'identifier les acquis et les besoins d'accompagnement. Les éventuels besoins d'adaptation sont examinés en amont de l'entrée en formation.

Modalités d'accès et recrutement

Recrutement national : France entière, métropole et outre-mer.

Inscription : Mon Compte Formation - RNCP39180BC01.

Action concernée : CAREB01-39180-DIST.

Le choix s'effectue parmi les sessions indiquées page 11, sous réserve des places disponibles et de la finalisation du dossier. Les délais d'accès applicables au dossier sont à vérifier avant le démarrage.

Conditions de participation à distance

Disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet adaptée, d'une caméra et d'un microphone. Après validation de l'inscription, l'apprenant reçoit la convocation, le questionnaire de positionnement et les modalités d'accès à la visioconférence et aux ressources pédagogiques.

Contact information et formation : Geneviève DROUET

formation@drouet-expertises.net - 06 80 51 60 18

125 rue Saint-Marc, 29200 Brest

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- 01** Préparer et conduire une visite technique de bâtiment dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique.
- 02** Identifier les caractéristiques constructives, les matériaux, les équipements et les éléments influençant la performance énergétique d'un bâtiment existant.
- 03** Réaliser des relevés techniques, des observations de terrain et des analyses permettant d'évaluer l'état général du bâti.
- 04** Détecter les facteurs de déperdition énergétique, les désordres visibles et les situations pouvant affecter la qualité d'usage du logement.
- 05** Collecter, organiser et exploiter les informations nécessaires à l'analyse énergétique et environnementale d'un bâtiment.
- 06** Utiliser les outils et méthodes professionnels de diagnostic, de mesure et de contrôle adaptés aux missions d'accompagnement à la rénovation énergétique.
- 07** Structurer et présenter les constats techniques sous la forme d'un dossier exploitable pour la préparation d'un projet de rénovation énergétique.

ORGANISATION DU PARCOURS

Approche pédagogique et progression

Contenu et méthode

Cette formation prépare à la réalisation d'un état des lieux technique, énergétique et environnemental d'un bâtiment existant dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique.

Le parcours permet d'acquérir les méthodes d'observation, d'analyse et de collecte des données nécessaires à l'évaluation d'un bâtiment résidentiel. Les participants développent leur capacité à identifier les caractéristiques constructives du bâti, à analyser les équipements techniques, à repérer les désordres susceptibles d'impacter la performance énergétique et à formaliser leurs constats dans un dossier technique exploitable.

La formation alterne apports méthodologiques, études de cas, exercices d'application, travaux dirigés, mises en situation professionnelles et accompagnement à la certification.

Points forts

Approche terrain fondée sur l'expertise du bâti. Études de cas réels, accès à un progiciel d'audit énergétique, modèles de rapports professionnels, ressources techniques actualisées, plateforme pédagogique et préparation à la certification RNCP39180BC01.

Type de parcours

Mixte : individualisé et modularisé. Parcours personnalisable.

Progression pédagogique

N°	Module / section	Durée
01	Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant	48 h
	Découvrir et comprendre le bâti	14 h
	Analyser l'enveloppe du bâtiment	14 h
	Relevé et collecte de données sur site	20 h
02	Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant	48 h
	Diagnostic énergétique	21 h
	Diagnostic environnemental et synthèse	27 h
	Total	96 h

MODULE 01 | 48 HEURES

Bâti et enveloppe (1/2)

Module 1 : Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant. Durée totale : 48 heures.

Section 1 - Découvrir et comprendre le bâti - 14 heures

Chapitre 1 | 7 heures - Introduction à la rénovation énergétique et aux enjeux du diagnostic

- Comprendre les enjeux environnementaux, économiques et réglementaires.
- Identifier le rôle du chargé d'accompagnement dans la chaîne des acteurs (MOA, MOE, artisans, bureaux d'études).
- Découvrir la structuration d'un projet de rénovation et les obligations légales (RE2020, DPE, SNBC).
- Étude de cas : analyse d'un bâtiment type avant rénovation.

Chapitre 2 | 7 heures - Typologie du bâti et lecture constructive

- Identifier les grandes périodes de construction du bâti résidentiel et leurs caractéristiques thermiques.
- Connaître les matériaux constitutifs du bâti (pierre, brique, béton, bois, métal).
- Lire et interpréter les plans d'un bâtiment.
- Atelier pratique : repérage des éléments structurels sur plans réels.

Section 2 - Analyser l'enveloppe du bâtiment - 14 heures

Chapitre 3 | 7 heures - Étude de l'enveloppe : composition, isolation et pathologies

- Comprendre la fonction de l'enveloppe dans la performance énergétique.
- Identifier les parois opaques et vitrées, les ponts thermiques, l'étanchéité à l'air.
- Étudier les désordres : condensation, infiltration, moisissures, fissures.
- Application pratique : mesures sur maquette et thermographie.

MODULE 01 | 48 HEURES

Systèmes et relevés (2/2)

Module 1 : Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant. Durée totale : 48 heures.

Section 2 - Analyser l'enveloppe du bâtiment - 14 heures

Chapitre 4 | 7 heures - Observer et diagnostiquer les systèmes techniques

- Identifier les équipements de chauffage, ventilation, climatisation, ECS.
- Évaluer la vétusté, la conformité et le rendement des systèmes.
- Comprendre les interactions entre bâti et équipements.
- Cas pratique : diagnostic de systèmes énergétiques sur site-école.

Section 3 - Relevé et collecte de données sur site - 20 heures

Chapitre 5 | 7 heures - Méthodologie de relevé et instruments de mesure

- Préparer et sécuriser une visite technique.
- Utiliser les appareils de mesure : hygromètre, caméra thermique, luxmètre, débitmètre.
- Relevé des données de l'enveloppe et des installations.
- Renseigner la fiche de relevé technique.

Chapitre 6 | 13 heures - Application pratique sur bâtiment existant

- Réalisation complète d'un relevé sur un bâtiment réel ou maquette instrumentée.
- Collecte, interprétation et mise en forme des données.
- Restitution orale et échanges collectifs.

MODULE 02 | SECTION 01 - 21 HEURES

Diagnostic énergétique

Module 2 : Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant. Durée totale : 48 heures.

Chapitre 7 | 7 heures - Analyse des consommations et des usages énergétiques

- Lecture et exploitation des factures énergétiques (gaz, électricité, fioul).
- Identifier les postes de consommation et les pertes.
- Conversion en kWhEP/m²/an et classification énergétique.
- Exercice pratique : calcul du DPE simplifié.

Chapitre 8 | 7 heures - Calculs de déperditions thermiques et bilans énergétiques

- Comprendre les principes physiques de la chaleur et des échanges thermiques.
- Utiliser les coefficients U et R.
- Calculer les pertes globales et par paroi.
- Atelier pratique : bilan énergétique d'une maison type.

Chapitre 9 | 7 heures - Simulation énergétique et outils numériques

- Découvrir les logiciels Perrenoud, ClimaWin, DPE.
- Saisir les données de diagnostic et lancer une simulation.
- Lire et interpréter les résultats obtenus.
- Comparaison des scénarios et cohérence des données.

MODULE 02 | SECTION 02 - 27 HEURES

Diagnostic environnemental et synthèse

Module 2 : Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant. Durée totale : 48 heures.

Chapitre 10 | 7 heures - Évaluation environnementale du bâtiment

- Identifier les impacts environnementaux : énergie grise, déchets, eau, air intérieur.
- Notions de cycle de vie et d'empreinte carbone.
- Évaluer le confort thermique, acoustique et hygrothermique.

Chapitre 11 | 7 heures - Diagnostic des pathologies et désordres du bâti

- Repérer les anomalies : humidité, fissures, condensation, corrosion.
- Identifier leurs causes et conséquences sur la performance énergétique.
- Étude de cas : analyse d'un pavillon présentant des désordres typiques.

Chapitre 12 | 13 heures - Synthèse et hiérarchisation du diagnostic énergétique et environnemental

- Analyser et prioriser les constats techniques.
- Identifier les leviers d'amélioration énergétique.
- Rédiger une synthèse structurée.
- Atelier : restitution orale et écrite d'un diagnostic complet.

RÉSULTATS ATTENDUS

Acquis et capacités professionnelles

Cette formation prépare à la validation du bloc de compétences RNCP39180BC01 du Titre Professionnel RNCP39180 « Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment ».

À l'issue du parcours, le candidat est en capacité de réaliser l'analyse technique, énergétique et environnementale d'un bâtiment existant dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique.

Il maîtrise les méthodes de collecte, d'observation et d'exploitation des informations nécessaires à l'évaluation d'un bâtiment et à l'identification des facteurs influençant sa performance énergétique.

Le candidat est en mesure d'examiner les caractéristiques constructives du bâti, d'analyser les équipements techniques présents, d'identifier les éléments susceptibles d'impacter les consommations énergétiques et de formaliser les constats réalisés dans un dossier technique structuré.

Au terme de la formation, le candidat est capable de :

- Réaliser une visite technique d'un bâtiment existant.
- Recueillir, organiser et exploiter les données nécessaires à l'analyse du bâtiment.
- Identifier les caractéristiques constructives et les équipements influençant la performance énergétique.
- Repérer les désordres apparents, défauts d'isolation et facteurs de déperdition énergétique.
- Analyser les données techniques, énergétiques et environnementales recueillies.
- Utiliser les outils professionnels nécessaires à la réalisation d'un état des lieux énergétique.
- Structurer et formaliser les observations réalisées dans un dossier technique exploitable dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique.

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Préparation et validation du bloc

Accompagnement et évaluation des acquis

Des études de cas, travaux pratiques, mises en situation professionnelles et outils numériques spécialisés soutiennent la préparation à la certification, avec un accompagnement individualisé. Le positionnement initial, les évaluations de progression et l'évaluation finale permettent de suivre les acquis.

Organisation des épreuves

DROUET Expertises, centre agréé pour l'organisation des sessions d'examen du titre professionnel RNCP39180, accompagne les candidats jusqu'au passage des épreuves certificatives et organise les évaluations conformément au référentiel de certification et aux dispositions applicables aux titres professionnels du Ministère du Travail.

ÉPREUVES DU BC01 [1]	DURÉE
Mise en situation professionnelle Réalisation d'un dossier technique d'état des lieux énergétique d'une habitation individuelle existante, à partir d'un dossier et de consignes.	4 h
Entretien technique Réponses aux questions du jury et argumentation de l'état des lieux réalisé.	30 min
Durée totale de l'épreuve pour le candidat	4 h 30

Le programme pédagogique totalise 96 heures. Les dates de certification sont à confirmer ; calendrier et informations pratiques : page 11.

Reconnaissance en cas de réussite

En cas de réussite aux épreuves certificatives, le candidat obtient le Certificat de Compétences Professionnelles RNCP39180BC01, composante du Titre Professionnel RNCP39180. La validation de ce seul bloc ne vaut pas obtention du titre complet.

Poursuite de parcours et autres blocs du titre

RNCP39180BC02 : Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique.

RNCP39180BC03 : Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique.

Poursuite vers le titre complet de niveau 5, selon les conditions de certification applicables. [1]

Perspectives professionnelles

Technicien-conseil en rénovation énergétique ; chargé d'accompagnement en maîtrise d'ouvrage privée ; conseiller habitat durable ; assistant en bureau d'études thermiques ; collaborateur d'architecte ou de collectivité territoriale.

Ces perspectives, reprises du programme, dépendent du parcours complet, des compétences complémentaires et de l'expérience. Elles ne constituent ni une garantie d'emploi, ni des débouchés déjà observés chez DROUET Expertises.

SESSIONS EDOF | ACCUEIL ET SUIVI

Calendrier 2026-2027

Formation : DE-CAREB39180-BC01

Action à distance : CAREB01-39180-DIST

Intitulé : Chargé d'état des lieux énergétique et technique du bâtiment - RNCP39180BC01

DATES DE FORMATION	IDENTIFIANT DE SESSION	CERTIFICATION
30 novembre 2026 au 15 décembre 2026	S01-2026DEC	Date à confirmer
17 juin 2027 au 02 juillet 2027	S02-2027-JUIN	Date à confirmer

Ces deux sessions sont affichées actives et garanties dans la capture EDOF transmise le 12/10/2026. Les dates de formation ne valent pas convocation à l'examen de certification.

Déroulement et rythme

96 heures en visioconférence synchrone, à horaires fixes.

8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00, en journée et en semaine.

La formation est organisée à temps plein, avec entrée et sortie à dates fixes. Les modalités de réalisation des travaux pratiques sont précisées dans les consignes pédagogiques.

Accueil et accompagnement

Avant l'entrée, la convocation et les modalités de connexion sont transmises à l'apprenant. Le suivi s'appuie sur le positionnement initial, les émargements ou justificatifs de participation, les travaux réalisés et les évaluations. Geneviève DROUET assure l'accompagnement pédagogique annoncé au programme.

Accessibilité et besoins d'adaptation

Les besoins sont à signaler dès la demande d'inscription. Le référent handicap étudie les aménagements avec le participant : supports adaptés, assistance technique, rythme et organisation des activités. Pour tout accueil ou toute épreuve en présentiel, les conditions d'accès au lieu effectivement retenu sont examinées avant la venue. Les aménagements des épreuves sont à organiser avec le centre d'examen, selon les dispositions applicables.

Information et accueil : Geneviève DROUET

formation@drouet-expertises.net - 06 80 51 60 18

BREST - BREST SAINT MARC

125 rue Saint-Marc, 29200 Brest

Information tarifaire à confirmer avant l'inscription : inclusion des frais administratifs liés à l'examen dans les 2 480 € HT / 2 976 € TTC. Aucun montant complémentaire n'est présumé dans ce programme.

MODALITÉS GÉNÉRALES ET PÉDAGOGIQUES

Conditions générales (1/2)

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) s'appliquent à l'ensemble des formations dispensées par la SARL DROUET EXPERTISES, en présentiel, en distanciel synchrone ou en format mixte. Elles fixent les droits et obligations des apprenants, ainsi que les règles d'accès, de participation, d'évaluation et de certification, conformément au Référentiel National Qualité (Qualiopi).

Toute inscription à une formation implique l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions.

Article 1 - Objet et champ d'application

Les présentes CGU définissent les modalités d'accès, d'utilisation et de participation à l'ensemble des formations organisées par la SARL DROUET EXPERTISES.

Article 2 - Objectifs et cadre réglementaire

Les formations proposées s'inscrivent dans le cadre des dispositions du Code du travail (articles L.6313-1 et suivants) et ont pour objectif le développement et la reconnaissance des compétences professionnelles.

Elles peuvent conduire à la délivrance d'un titre professionnel ou d'une certification inscrite au RNCP.

Article 3 - Conditions d'accès et convocation

Après validation de l'inscription, chaque apprenant reçoit une convocation, un questionnaire de positionnement et les modalités d'accès. Les inscriptions sont validées sous réserve de remplir les prérequis précisés dans le programme de formation.

Article 4 - Participation en présentiel

Les formations présentielles se déroulent dans des locaux conformes aux normes de sécurité, d'hygiène et d'accessibilité.

Les stagiaires doivent respecter les horaires, signer les feuilles d'émargement, et adopter un comportement professionnel et respectueux. Toute perturbation peut entraîner l'exclusion du participant.

Article 5 - Participation en visioconférence

Les formations en distanciel synchrone se déroulent sur une plateforme numérique sécurisée. L'apprenant doit disposer d'un équipement adéquat et participer activement avec sa caméra activée.

Le partage de liens, l'enregistrement ou la diffusion non autorisée sont interdits.

Article 6 - Parcours de l'apprenant et évaluations

Le parcours de l'apprenant comprend :

1. un positionnement initial pour identifier le niveau et les besoins ;
2. des évaluations de progression tout au long du parcours ;
3. une évaluation finale des acquis obligatoire ;
4. des questionnaires qualité à chaud et à froid.

Les documents de fin de formation (Certificat de Réalisation et Attestation de Fin de Formation) sont délivrés uniquement si l'apprenant a suivi l'intégralité du parcours et réalisé les évaluations requises.

Article 7 - Suivi administratif et traçabilité

Un dossier individuel de formation est constitué pour chaque participant, comprenant conventions, émargements, évaluations, questionnaires et documents de fin de formation.

MODALITÉS GÉNÉRALES ET PÉDAGOGIQUES

Conditions générales (2/2)

Article 8 - Protection des données personnelles (RGPD)

Les données collectées sont utilisées exclusivement à des fins pédagogiques et administratives, conformément au RGPD. Chaque apprenant peut exercer ses droits en écrivant à formation@drouet-expertises.net.

Article 9 - Propriété intellectuelle

Tous les contenus pédagogiques demeurent la propriété exclusive de la SARL DROUET EXPERTISES. Toute reproduction ou diffusion sans autorisation est interdite.

Article 10 - Responsabilité et engagement

L'apprenant s'engage à suivre les formations avec assiduité et à respecter les consignes pédagogiques. L'organisme s'engage à fournir les moyens humains, techniques et pédagogiques nécessaires.

Article 11 - Droit applicable et litiges

Les présentes CGU sont régies par le droit français. Tout litige relève de la compétence des tribunaux de Brest.

Article 12 - Obligations de l'apprenant dans le cadre des évaluations et examens de certification

L'apprenant s'engage à participer à toutes les évaluations prévues, à respecter les consignes du certificateur, à fournir les pièces nécessaires, et à se présenter aux examens. Toute absence non justifiée entraîne la non-délivrance de la certification.

Article 13 - Modalités pédagogiques et accompagnement de l'apprenant

Les formations reposent sur une pédagogie active et professionnalisante, incluant apports théoriques, études de cas et mises en situation.

Chaque apprenant bénéficie d'un formateur référent, de supports actualisés et d'un accompagnement adapté.

Article 14 - Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap

La SARL DROUET EXPERTISES favorise l'inclusion et l'égalité d'accès des personnes en situation de handicap.

Les stagiaires sont invités à signaler leur situation afin de permettre des aménagements raisonnables (supports adaptés, assistance technique, rythme personnalisé).

Un Référent Handicap est désigné pour orienter et accompagner les apprenants concernés.

Contact : formation@drouet-expertises.net - 06 80 51 60 18.

Mention finale

Les présentes CGU garantissent un cadre pédagogique, éthique et inclusif conforme au Référentiel Qualiopi. Elles sont intégrées à chaque programme de formation et doivent être connues et acceptées par tout apprenant avant le démarrage.

Fait à Brest, le 30 octobre 2025.

SARL DROUET EXPERTISES - Organisme de formation professionnelle enregistré sous le n° 53290923229 auprès du préfet de la région Bretagne.

DONNÉES STATISTIQUES | SITUATION AU 12/10/2026

Résultats et indicateurs

DROUET Expertises - action RNCP39180BC01

Cette action a démarré en **2026** avec **1 personne**. Le passage de l'examen de certification est encore attendu. Les données ci-dessous concernent uniquement cette action, et non l'ensemble du catalogue.

INDICATEUR INTERNE	SITUATION AU 12/10/2026
Participants depuis le démarrage	1 personne
Situation de certification	En attente du passage de l'examen
Nombre de certifiés	Aucun à ce jour : examen non encore passé
Taux de réussite à la certification	Non calculable : aucun passage à ce jour
Satisfaction des participants	Donnée non disponible
Insertion et débouchés observés	Données non disponibles

L'absence de résultat de certification ne constitue pas un échec ni un taux de réussite de 0 %. Abandon, assiduité, réussite aux évaluations de parcours et recommandation : données non communiquées.

Repères nationaux historiques - cohorte 2021

Données publiées sur la fiche officielle RNCP39180, dont le certificateur est le Ministère du travail. [1]

INDICATEUR NATIONAL	COHORTE 2021
Nombre de certifiés	98
Taux d'insertion global à 6 mois	77 %
Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois	77 %
Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans	88 %

Périmètre : ces chiffres concernent la certification complète et une cohorte antérieure à l'entrée en vigueur de la version RNCP39180 (26/08/2024). La fiche identifie RNCP34158 comme certification antérieure. Ce ne sont ni des résultats propres au BC01, ni des résultats de DROUET Expertises, ni des données 2026.

Ces repères historiques ne remplacent pas les indicateurs internes. Le tableau national consulté ne précise pas le nombre de répondants aux enquêtes d'insertion.

Sources : informations internes communiquées par DROUET Expertises le 12/10/2026 ; capture EDOF du 12/10/2026 pour les sessions.

[1] France compétences, fiche RNCP39180, rubriques « Blocs de compétences », « Statistiques » et « Certification(s) antérieure(s) », consultée le 12/10/2026.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39180/>